



**PRÉFET
DE LA SARTHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le Mans, le 28/06/2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BILAN DES CONTRÔLES RÉALISÉS À L'OCCASION DE LA RAVE PARTY QUI S'EST TENUE LE VENDREDI 24 JUIN À YVRÉ-LE-PÔLIN

Du vendredi 24 au dimanche 26 juin 2022, un rassemblement de type « free party » s'est tenu dans le bois Saint-Hubert à Yvré-le-Pôlin, réunissant près de 300 personnes.

Rapidement, les militaires de la gendarmerie nationale ont été largement déployés pour effectuer des opérations de contrôle. 256 infractions ont ainsi été relevées :

- 162 liées aux nuisances sonores ;
- 13 amendes forfaitaires délictuelles (AFD) pour usage illicite de stupéfiants ;
- 2 détentions de stupéfiants (et une découverte de 50 g de cocaïne au sol) ;
- 8 conduites sous l'emprise de produits stupéfiants ;
- 4 alcoolémies ;
- 26 infractions au stationnement ;
- 7 autres infractions diverses ;
- 1 ouverture de procédure délictuelle pour agression sonore ;

Les plaintes sont actuellement traitées et les unités de la gendarmerie nationale procèdent à l'identification des organisateurs.

La préfecture et le Procureur saluent l'action des forces de l'ordre et rappellent que les verbalisations pour conduites en état d'alcoolémie ou sous stupéfiants se traduisent concrètement par des suspensions administratives immédiates du permis de conduire, et donneront lieu à poursuites pénales.

Préfecture de la Sarthe
Place Aristide Briand - 72041 Le Mans cedex 9
www.sarthe.gouv.fr – Twitter [@Prefet72](https://twitter.com/Prefet72) –
Facebook : [Préfet de la Sarthe](https://www.facebook.com/Prefet72)

Parquet du Tribunal Judiciaire du MANS
1 avenue Pierre Mendès France 7014 LE MANS CEDEX 2
Contact presse : sec.pr.tj-le-mans@justice.fr